

PARIS, le 27 octobre 2003

## Formation ÉDUCATION, FORMATION

Programme statistique 2004

page

### **MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE**

- Direction de l'évaluation et de la prospective - DEP ..... 2

### **MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DU TRAVAIL ET DE LA SOLIDARITÉ**

- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - DARES  
- Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques de l'emploi et de la formation  
professionnelle ..... 10

### **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES**

- Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER ..... 12

### **CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS - CEREQ**

- Département Production et usage de la formation continue - DFC ..... 13

**Extraits de programmes statistiques présentés à d'autres formations** ..... 14

## Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche Direction de l'évaluation et de la prospective - DEP

### 1. Exposé de synthèse

L'année 2004 sera marquée par une évolution importante du système **SISE** (système d'information sur le suivi de l'étudiant) rendue nécessaire par les évolutions de l'enseignement supérieur : passage aux nouveaux cursus dits «LMD» (licence-master-doctorat), introduction du système de points ECTS (European Credit transfer System) et semestrialisation des études.

Par ailleurs des rénovations lancées en 2003 continueront de se mettre en place :

- Nouveau système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) permettant la remontée de fichiers de données individuelles ;
- Enquête renouvelée sur l'insertion professionnelle des élèves et apprentis ;
- Statistiques sur l'éducation spécialisée (volet statistiques du projet OPALES).

L'extension du système d'information SCOLARITE réalisée en 2003 sur l'ensemble du public et du privé sous contrat permettra de disposer de données beaucoup plus détaillées sur le secondaire.

En matière d'évaluation des élèves, la nouvelle opération d'« évaluation-bilan » mise en place en 2003 sera poursuivie et consolidée en 2004. Elle vise à recueillir des informations d'ensemble à partir d'un échantillon représentatif en vue d'établir un bilan global de ces acquis, et d'en étudier l'évolution. Ces évaluations sont pratiquées en fin d'école primaire et en fin de collège.

### 2. Travaux nouveaux pour 2004

#### 2.1 Travaux nouveaux

##### **- SIFA (Nouveau système d'information sur la formation des apprentis) :**

L'enquête sur support papier (dite enquête n° 51) demandait à chaque Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de remplir des tableaux détaillés sur les effectifs d'apprentis selon les formations suivies, le sexe, l'origine scolaire, etc... Le nouveau système consiste pour les CFA à transmettre des fichiers individuels permettant de faire à la demande tous les croisements de critères possibles, et également de repérer les doubles entre fichiers d'élèves et fichiers d'apprentis.

Les négociations avec chacune des Régions (qui ont la responsabilité de l'apprentissage) et la mise en place technique dans chaque CFA ne peuvent progresser que lentement. On estime que 60 % de 1 200 CFA enverront des fichiers d'apprentis au 31 décembre 2004.

##### **- Education spécialisée (volet statistique d'OPALES)**

La réforme de la gestion des commissions départementales de l'éducation spécialisée est l'occasion de revoir les besoins d'information en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité. On disposera ainsi d'une source plus riche et fiable sur les solutions éducatives offertes aux élèves handicapés. La mise en place est prévue en 2004.

##### **- Enquête sur l'assiduité des élèves**

Cette enquête, actuellement en cours de préparation, devrait être lancée dans le courant de l'année scolaire 2003-2004. Elle vise à fournir des résultats nationaux et des évolutions par type d'établissement, par sexe et par niveau scolaire. Un échantillon de plus de 1 000 établissements du second degré et d'écoles sera interrogé tous les 2 mois ; ils saisiront leurs réponses sous Internet.

### **- Système d'information du 1<sup>er</sup> degré**

La mise en œuvre d'un nouveau système d'information doit répondre à un double objectif, en plus de l'amélioration de la gestion courante : aide au pilotage par les différents acteurs du système à tous les niveaux (école, département, académie, région) et obtention des données nécessaires à la connaissance du système éducatif. A moyen terme, ce système permettrait de doter les services statistiques d'une base de données individuelles sur les élèves du 1<sup>er</sup> degré. Cela remplacera avantageusement l'enquête actuelle sur le 1<sup>er</sup> degré qui ne demande que des tableaux agrégés sur chaque école.

Le cahier des charges détaillé est en cours de rédaction. La rentrée 2004 devrait permettre d'expérimenter avec des sites pilotes (écoles, inspection de l'enseignement primaire et inspection académique). La mise en place généralisée pourrait intervenir en 2005 et 2006.

### **- Prolongement d'un panel d'étudiants-élèves pour constituer un panel démographique de long terme**

Le panel d'élèves de 6<sup>ème</sup> constitué en 1995 est prolongé dans le supérieur. L'idée de constituer un panel démographique qui serait le support de thèmes d'études variés (Parcours professionnels, formation tout au long de la vie, vie sociale, voire santé ...) est jugée intéressante par grand nombre de partenaires potentiels de cette opération (CNRS, DPD, CEREQ, DARES, CEE, INED, INSEE). Si un opérateur est désigné, il aura dès 2003 à mettre au point un système pour garder le contact avec les jeunes du panel d'élèves-étudiants. En 2004 il aura à proposer une conception détaillée de cette opération, en liaison avec les partenaires. Le CNIS pourrait être consulté à ce stade.

## **2.2 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

### **- SISE (Système d'information sur le suivi de l'étudiant)**

L'enseignement supérieur, et plus particulièrement les universités, connaissent une évolution majeure. Pour harmoniser les systèmes européens et rendre plus « visibles » et compréhensibles de l'extérieur les formations supérieures il a été décidé de privilégier 3 types de diplômes : licence (bac+3), master (bac+5) et doctorat (bac+8), d'où le nom de système LMD. De plus pour faciliter la mobilité des étudiants, notamment hors de leur pays d'origine, un système de points ECTS (European Credit Transfer System) sera introduit (60 points correspondent grossièrement à une année d'étude). Enfin, les études seront semestrialisées.

Toutes ces modifications ont évidemment un impact sur les systèmes d'information. Jusqu'à la rentrée 2004 les logiciels de gestion des universités resteront inchangés et ne fourniront donc que des informations imparfaites sur les nouveaux cursus. Une nouvelle version sera diffusée à cette date, le système SISE rénové qui permet la collecte et le contrôle des données sera également prêt pour cette même date.

Un intense travail de discussion sur les concepts et les nomenclatures (et la façon dont ils sont compris et appliqués par chacun) est en cours avec les universités, la direction de l'enseignement supérieur et l'AMUE (Agence de modernisation des universités).

Parallèlement le travail d'extension de SISE (aux écoles d'ingénieurs, de commerce, ...) se poursuit au moyen de négociations bilatérales nécessairement longues.

### **- Enquête rénovée sur l'insertion professionnelle des élèves du secondaire et des apprentis**

Cette enquête a été exécutée sur le terrain pour la première fois dans sa nouvelle formule en février 2003. Des restrictions de crédits ont gêné les opérations de relances faites par les rectorats, qui devaient permettre d'améliorer les taux de réponse. L'enquête de 2004 est donc envisagée comme une année de stabilisation de la nouvelle organisation de l'enquête, et capitalisation des avantages qu'elle devrait procurer.

### **- Recensement des actes de violence en établissement scolaire**

Le logiciel SIGNA installé dans tous les établissements du 2<sup>nd</sup> degré permet l'enregistrement en continu des actes de violence et les remontées d'information tous les 2 mois. Après une période de rodage, les taux de réponse sont devenus suffisants pour que l'on puisse en tirer des statistiques régulières, qui donnent lieu à publication.



## **- Evaluation :**

### ***Evaluations-bilans des élèves***

Les évaluations-bilans visent à recueillir des informations d'ensemble à partir d'un échantillon représentatif en vue d'établir un bilan global de ces acquis. Elles sont mises en œuvre à grande échelle pour la première fois en juin 2003, en fin de collège et en fin d'école (échantillons de 23 000 collégiens et de 20 000 écoliers). Elles tentent d'évaluer les compétences générales des élèves et pas seulement leurs acquis directement liés aux objectifs des programmes scolaires. En 2004 ces évaluations seront renouvelées avec un accent sur les compétences en langues vivantes.

### ***Tests pratiqués dans le cadre de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)***

L'exploitation des résultats des tests passés par les jeunes lors de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), peut donner une image des capacités (en lecture, notamment) de l'ensemble d'une génération de jeunes gens et jeunes filles de 17 ans. Le suivi de quelques indicateurs de capacités de lecture nécessite néanmoins une stabilisation de la méthodologie et des conditions de recueil de l'information.

***Les évaluations-diagnostiques*** continueront d'être pratiquées seulement en CE2 et en 6<sup>ème</sup>. Elles ont pour but d'aider les enseignants à faire le point, en début d'année, sur les acquis de chaque élève. Ce n'est qu'à titre accessoire que des références nationales et académiques sont calculées sur un échantillon.

Signalons enfin la poursuite de l'expérimentation des classes à effectifs réduits en cours préparatoire (200 classes, 3 500 élèves), qui donne lieu à une évaluation particulière.

## **3. Opérations répétitives**

Voir document en annexe.

## **4. Allègement de la charge statistique**

La couverture totale des établissements du second degré privés sous contrat par le système 'Scolarité' (base de données anonymées sur les élèves du 2<sup>nd</sup> degré) permet de supprimer totalement l'enquête papier auprès de ces établissements.

De manière générale, le service s'efforce de limiter les enquêtes exhaustives auprès des établissements en ayant recours aux enquêtes sur échantillon et à des extractions de données issues des bases de gestion au niveau académique ou national. Cet effort se traduit par la suppression d'enquêtes papier, souvent exécutées par d'autres directions du ministère.

## **5. Aspects particuliers du programme 2004**

### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

- Le compte satellite de l'éducation intègre depuis 2002 les DOM. Une répartition par région des crédits en matière d'éducation paraît régulièrement dans Géographie de l'Ecole.
- Des indicateurs de performances des lycées au baccalauréat sont publiés régulièrement.
- Publication d'un recueil d'indicateurs sur les universités et d'un atlas universitaire.
- Poursuite du développement et du déploiement du dispositif SAREF (système d'analyse de la relation 'formation-emploi') qui sert de base de référence pour la réflexion au niveau régional de la politique de formation professionnelle.

- Base renouvelée d'indicateurs sur les académies et les départements permettant des analyses comparées (flux d'élèves, offre de formation, ...) : ACCADEMIA

## 5.2 Aspects environnement

Sans objet.

## 5.3 Aspects européens

Des données sont fournies pour deux types de publications :

- celles d'EUROSTAT, les *Chiffres-clés* généraux ou à thèmes,
- celles de l'OCDE *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE* et *Analyses* dont la dernière édition est parue en octobre 2002. Ces données portent sur l'année budgétaire 1999 pour les questionnaires financiers, sur l'année scolaire et universitaire 2000/2001 pour les effectifs inscrits, et sur 2000 pour les diplômés.

En 2004 les évaluations avec les organismes internationaux marqueront une pause : les opérations 'PISA' (Program for International Student Assessment, à destination des jeunes de 15 ans) et "PIRLS" (progress international reading literacy study, pour les élèves du primaire) ne seront pas exécutées cette année.

## 6. Liste des publications

**Ont été publiés au titre de l'année 2002, les documents suivants :**

- *L'état de l'école* – septembre
- *Repères et références statistiques* – septembre
- Les *Notes d'information*  
Education : Environ 50 numéros
- La revue *Education & Formations*  
*Numéros spéciaux*  
Parcours dans l'enseignement secondaire et territoires  
Projection du système éducatif à 10 ans
- Les *Dossiers Education & Formations*
  - N° 140 Le compte de l'éducation
  - N° 139 Les notes des candidats aux épreuves du baccalauréat général – session 2001
  - N° 137 Les compétences des élèves français à l'épreuve d'une évaluation internationale
  - N° 136 Les spécificités de l'enseignement professionnel
  - N° 135 Les abandons en lycées professionnels en cours ou à la fin de l'année – 1999 – 2000
  - N° 132 Les compétences des élèves en cours préparatoire
  - N° 130 Les difficultés de recrutement des lycées professionnels
  - N° 128 Evaluations CE2 - 6<sup>ème</sup>
  - Projet de Loi de Finances 2004 (chapitre statistique du 'jaune' budgétaire)

**Les travaux parus ou à paraître au titre de 2003 sont les suivants :**

- *L'état de l'école*, 13<sup>ème</sup> édition – octobre
- *Géographie de l'école*, 9<sup>ème</sup> édition – mars 2003
- *Les Grands chiffres de l'éducation* – septembre version Web seulement
- *L'Atlas régional de l'enseignement supérieur* – 4<sup>ème</sup> trimestre
- *Repères et références statistiques* - septembre
- *Les Notes d'information*

Education : Environ cinquante Notes d'Information

- La revue *Education & Formations*

*Numéros spéciaux*

L'enseignement supérieur

Projections du système éducatif à 10 ans et viviers de recrutement d'enseignants.

Connaissance des enseignants : l'aide individualisée

Les parcours d'élèves (d'après le panel de 1995)

- Les dossiers *Education & Formations*

Le Compte de l'Education (années 1999/2000/2001/2002)

Les notes au baccalauréat technologique 2001 et 2002 (mai)

Les CPGE

La réussite en DEUG en 2000 et 2001 (juin)

Les licences professionnelles, rétrospective (novembre)

Synthèse des études régionales sur l'insertion dans la vie active des lycéens et apprentis

Prospective emploi-formation 2003-2013

Que sait-on des compétences en lecture (étude rétrospective)

## Opérations répétitives

### Thème 1 : effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants

#### Remontées de fichiers et collectes informatisées

- 16 } Les effectifs d'élèves dans les établissements publics et privés du 2<sup>nd</sup> degré (application
- 17 } Scolarité)
- 18 }
- 40 } Les projections départementales et académiques à un an des effectifs d'élèves du 1<sup>er</sup>
- 41 } degré public et privé sous contrat
- 41 Les projections académiques à un an d'effectifs d'élèves du 2<sup>nd</sup> degré public et privé sous
- 43 } contrat
- 43 Suivi de la scolarité des élèves du 1<sup>er</sup> degré du Panel 1997
- 47 Suivi de la scolarité des élèves du 2<sup>nd</sup> degré du Panel 1995
- 45 Les effectifs d'étudiants et de diplômés des établissements publics universitaires
- 20 } (application SISE)
- 20 Les nouveaux inscrits en première année de 1<sup>er</sup> cycle dans les établissements publics
- 54 } universitaires
- 54 Les effectifs des IUFM (application SISE)
- 48 Les établissements publics et privés d'enseignement supérieur artistique et culturel

#### Collectes par questionnaire

- 53 Le devenir des bacheliers 2002
- 19 Les effectifs d'élèves dans les établissements publics et privés de l'enseignement
- 32 } préélémentaire et élémentaire
- 10 } La scolarisation dans les établissements spécialisés
- 51 } Les effectifs d'apprentis (enquête rapide)
- 46 } Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (CFA) (enquête détaillée) (*pour les*
- 26 } *CFA ne fournissant pas de fichier informatique*)
- 27 } Les effectifs des établissements privés d'enseignement universitaire (*pour les*
- 27 } *établissements hors SISE*)
- 26 Les effectifs d'étudiants des établissements publics et privés d'enseignement supérieur,
- 27 } non rattachés aux universités (*pour les établissements hors SISE*)
- 27 Les écoles d'ingénieurs publiques et privées (*pour les établissements hors SISE*)

### Thème 2 : personnels enseignants et non-enseignants

#### Remontées de fichiers et collectes informatisées

- 65 Le personnel rémunéré au titre du ministère de l'Éducation nationale (fichiers de paye)
- 29 Les mouvements des corps d'instituteurs et professeurs des écoles : constat et
- 22 } prévisions
- 64 } Le service des enseignants dans les établissements publics du 2<sup>nd</sup> degré
- 31 } Les absences non remplacées
- 31 Les maîtres auxiliaires, les professeurs contractuels, les personnels vacataires, ...

#### Collectes par questionnaire

- 7 Les postes et personnels relevant de l'adaptation et de l'intégration scolaire (AIS)
- 30 Panel de chefs d'établissements du 2<sup>nd</sup> degré

### **Thème 3 : les établissements scolaires et universitaires**

#### **Remontées de fichiers et collectes informatisées**

- 14 Les équipements sportifs des établissements d'enseignement supérieur
- 5 Base Centrale des Établissements (BCE)
- 52 Parc immobilier et capacités d'accueil des établissements publics du 2<sup>nd</sup> degré
- 70 Les technologies de l'information et de la communication (sous réserve)

#### **Collectes par questionnaire**

- 21 Parc immobilier des établissements d'enseignement supérieur : inventaire des surfaces des locaux et espaces non bâtis

### **Thème 4 : aspects financiers, moyens consacrés à l'enseignement et à la recherche**

#### **Remontées de fichiers et collectes informatisées**

- 1 Les comptes financiers des établissements publics d'enseignement du 2<sup>nd</sup> degré

#### **Collectes par questionnaire**

- 8 Recensement des subventions reçues au titre de la taxe d'apprentissage par les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale

### **Thème 5 : vie scolaire et universitaire, examens, diplômes et bourses**

#### **Remontées de fichiers et collectes informatisées**

- 4 Les résultats aux examens des enseignements technologiques et professionnel
- 61 Les résultats aux examens du Brevet (*enquête rapide sur les résultats agrégés par département*)
- 59 Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel : (*enquête rapide sur les résultats agrégés par académie*)
- 60 Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel : (*résultats et notes au niveau individuel*)
- 76 Les phénomènes de violence dans les établissements du second degré et les circonscriptions du premier degré
- 55 Les élèves et étudiants boursiers des établissements d'enseignement supérieur
- 62 La validation des acquis professionnels dans l'enseignement professionnel et technologique

#### **Collectes par questionnaire**

- 25 Les motivations des entrants en 1<sup>ère</sup> année de DEUG
- 67 La validation des acquis professionnels dans les établissements d'enseignement supérieur

### **Thème 6 : formation continue**

#### **Remontées de fichiers et collectes informatisées**

- 42 La formation continue des enseignants et des ATOSS
- 63 Bilan des actions de formation continue dans les GRETA et les CAFOC
- 6 Bilan des actions de formation continue des établissements d'enseignement supérieur

## **Thème 7 : insertion, liaison formation-emploi**

### ***Remontées de fichiers et collectes informatisées***

73 Suivi statistique sur les emplois-jeunes (opération en extinction)

### ***Collecte par questionnaire***

57 Suivi des élèves du panel 95 quittant le système éducatif

74 L'insertion professionnelle des jeunes sortis des lycées

75 L'insertion professionnelle des jeunes sortis d'apprentissage

## **Thème 8 Evaluation des acquis des élèves et des jeunes**

Evaluation bilan en fin d'école primaire

Evaluation bilan en fin de collège

Evaluation des acquis fondamentaux de la langue française (journée APD)

Évaluation nationale diagnostique à l'entrée en CE2

Évaluation nationale diagnostique à l'entrée en 6ème

**Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité**  
**Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - DARES**  
**Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle**

*(Noter que ce qui relève de l'emploi, dans le programme de la DARES, est examiné par la formation Emploi, revenus)*

## **1. Exposé de synthèse**

Au cours de l'année 2004, peu d'enquêtes nouvelles seront menées au sein de la sous-direction « Suivi et évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle ». A l'exception de l'enquête sur la satisfaction des usagers des missions locales et PAIO (initialement prévue en 2003), les enquêtes effectuées en 2004 s'inscriront dans le cadre de la deuxième phase d'interrogation de bénéficiaires de dispositifs de la politique de l'emploi (« Panel des bénéficiaires de dispositifs d'emploi ou de formation », « enquête sur le PAP-ND ») ou d'opérations permanentes (suivi statistique des bilans de compétence...).

Au delà du suivi statistique régulier des dispositifs de la politique d'emploi et de formation, les travaux de la sous-direction viseront à consolider les analyses menées à partir des sources d'information existantes (expertise des sources dans le domaine de la formation professionnelle notamment) et privilégieront les analyses transversales des dispositifs (suivi des allocataires du RMI et des handicapés dans les dispositifs de politique d'emploi, par exemple). Enfin, la sous-direction continuera à participer à l'élaboration du système d'information relatif aux nouveaux dispositifs (validation des acquis de l'expérience ; CIVIS ; RMA, contrat de professionnalisation) et poursuivra ses réflexions sur l'impact que pourrait avoir la décentralisation sur le suivi statistique des politiques publiques d'emploi et de lutte contre le chômage.

## **2. Travaux nouveaux**

La troisième interrogation des personnes entrées en CEJ et en CEC direct à la fin de l'année 1999 sera menée en 2004, dans le cadre du Panel des bénéficiaires de dispositifs d'emploi ou de formation. Par ailleurs, la sous-direction exploitera la deuxième phase d'interrogations des bénéficiaires de 8 dispositifs de l'emploi et de la formation professionnelle, effectuée au cours de l'année 2003. Les études porteront notamment sur l'impact du passage en dispositif sur les conditions de vie (santé, pauvreté, mobilité, logement...), la qualité et les conditions de travail.

La deuxième vague d'enquête pour l'évaluation du PAP-ND sera réalisée en 2004 et donnera lieu à des exploitations.

Plusieurs analyses transversales sur des publics cibles des dispositifs de l'emploi et de la formation professionnelle (allocataires du RMI, personnes handicapées) seront développées. Une étude sur la formation des demandeurs d'emploi à partir de plusieurs sources (Enquête emploi en continu, fichier historique ANPE, conseils régionaux...) est également envisagée.

## **3. Opérations répétitives**

La sous-direction continuera à suivre les données relatives aux différents dispositifs de la politique d'emploi et de formation professionnelle : ces dispositifs font l'objet de remontées statistiques mensuelles (tableau de bord) et de publications annuelles sur les caractéristiques des bénéficiaires, des utilisateurs et des mesures. Pour mémoire, les dispositifs concernés sont les suivants : contrat initiative

emploi, contrat emploi solidarité, contrat emploi consolidé, « nouveaux services-emplois jeunes », contrat jeune en entreprise, contrat de qualification, contrat de qualification adulte, contrat d'adaptation, contrat d'orientation, stage SIFE collectif, stage SIFE individuel, stage d'accès à l'emploi, ACCRE (aide à la création d'entreprise), EDEN (aide à la création d'entreprise), TRACE, bourse d'accès à l'emploi, Emplois familiaux, Chèque conseil, entreprise d'insertion, association intermédiaire, entreprise d'intérim d'insertion, adulte relais, exonérations de charges zonées.

Le département formation professionnelle et insertion des jeunes conduira, pour la dernière année, l'enquête annuelle auprès des jeunes sortis du programme « nouveaux services-emplois jeunes ». Sur le champ de la formation professionnelle, il réalisera des travaux statistiques sur les organismes de formation (exploitation des bilans pédagogiques et financiers), sur les OPCA, sur l'action des conseils régionaux en matière de formation professionnelle (enquête annuelle), sur les bilans de compétences (enquête annuelle auprès des organismes prestataires).

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

La sous-direction dont le système d'information statistique est largement adossé au système de gestion des politiques poursuivra ses travaux en matière de rationalisation de son système d'information en concertation avec les services partenaires ou prestataires à la source de l'information (CNASEA, ANPE, UNEDIC, ACOSS, MSA) : renouvellement des conventions, clarification des référentiels.

Le projet «système automatisé national pour l'alternance et l'apprentissage », actuellement en test, devrait permettre à l'avenir une saisie directe des informations contenues dans les conventions relatives à l'alternance et à l'apprentissage par les organismes interfaces.

**Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales  
Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER**

### **Opérations répétitives**

**- Enquête annuelle sur les effectifs d'élèves auprès de tous les établissements publics et privés d'enseignement général, technologique et professionnel agricole :**

Enquête à caractère administratif, exhaustive auprès de 860 établissements.

**- Enquête annuelle sur la formation professionnelle continue auprès de tous les centres agricoles publics et privés :**

Enquête à caractère administratif, exhaustive auprès de 500 établissements.

**- Enquête annuelle sur le cheminement scolaire et professionnel des élèves et des apprentis sortis de l'enseignement agricole :**

Enquête statistique obligatoire auprès des ménages. Les enquêtés sont sortant d'environ 1 000 établissements et centres de formation d'apprentis (les établissements et centres existant sont exhaustivement concernés). Sont enquêtés en alternance les élèves et apprentis ayant préparé un diplôme de niveau IV (baccalauréat ou BTA) ou un CAPA (niveau V), et les élèves et apprentis ayant préparé un BEPA (niveau V) ou un BTSA (niveau III).

En 2004, le niveau interrogé sera celui du BEPA et du BTSA.

L'enquête analyse le cheminement scolaire et professionnel des jeunes durant les 45 mois qui suivent une formation professionnelle agricole terminée en 2000.

## Centre d'études et de recherches sur les qualifications - CEREQ Département Production et usage de la formation continue - DFC

### 1. Introduction

Le DFC n'envisage pas de lancement de nouvelles enquêtes statistiques pour 2004, sauf une exploitation des informations relatives aux effets du congé individuel de formation à la demande du COPACIF. Il poursuivra l'exploitation des enquêtes réalisées précédemment et reconduira les enquêtes sur les déclarations des dépenses de formation continue des entreprises (24-83).

### 2. Travaux nouveaux

Néant.

### 3. Opérations répétitives

Collecte et exploitation de l'enquête administrative (DGEFP) des déclarations des dépenses de formation continue des entreprises (24-83).

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant

### 5. Aspects particuliers du programme 2004

Néant.

### 6. Liste des publications

Décembre 2002	Rapport 24-83
Mars 2003	<i>Bref</i> - La formation continue des salariés du privé à l'épreuve de l'âge.
Mars 2003	dossier de la revue Formation et Emploi sur la formation continue des salariés

En préparation :

Eté 2003	<i>Bref</i> – Les spécialités dans le développement de l'offre de formation continue (panel)
Fin 2003 début 2004	Rapport sur les effets du congé individuel sur les trajectoires d'emploi

Extraits de programmes statistiques 2004  
présentés à d'autres formations du CNIS

(Pour information)

	page
<b>Formation Démographie, conditions de vie .....</b>	<b>15</b>
<b>Formation Emploi, revenus .....</b>	<b>17</b>
<b>Formation Santé, protection sociale .....</b>	<b>19</b>

## Formation Démographie, conditions de vie

### Institut national d'études démographiques (INED)

Projet d'enquête Familles et Employeurs (PEFE) :

Ce projet d'enquête Familles et Employeurs (pefe) est celui d'une double enquête nationale qui a pour objectif de mieux comprendre les liens entre activités professionnelles et comportements familiaux des hommes et des femmes, en confrontant les points de vue des personnes et ceux des employeurs à l'aide de questionnaires coordonnés.

On sait que le point de vue de l'employeur et sa logique sous-jacente diffèrent de ceux du salarié (voir par exemple certains résultats de l'enquête REPONSE et des bilans sur les 35 heures). De plus, la connaissance pratique d'un milieu n'implique pas nécessairement conscience explicite ; autrement dit, le point de vue du ou de la salarié(e) ne suffit pas. En effet, la perception de la personne reste partielle et fonction même de ses caractéristiques (sexe, âge, génération, **formation**, passé familial, régional, culturel...).

### Ministère de la culture et de la communication Département des études et de la prospective (DEP)

Le programme 2004, comme ceux des années précédentes donne la priorité aux travaux liés à des enjeux de politique culturelle : emploi culturel, publics de la culture, **enseignement et éducation artistiques**, financement de la culture. Aux études et enquêtes relatives à ces thèmes, s'ajoute un programme de mise en œuvre d'un répertoire des unités d'activités culturelles qui constituera un outil de coordination des travaux statistiques et une base générale d'enquêtes auprès des entreprises et des établissements du secteur culturel.

### Opérations répétitives

L'enquête sur **les univers culturels des enfants** qui permet de suivre l'évolution d'un panel d'enfants entrés en CP en 1997, entrera dans sa deuxième phase

Un projet d'enquête sur **les pratiques musicales des élèves des écoles de musique** prévoit d'analyser leur parcours, leur motivation, leur degré d'investissement, leur pratique musicale en dehors de l'école.

### Travaux nouveaux

- Poursuite des **enquêtes annuelles sur l'enseignement artistique spécialisé** :
  - enquête sur l'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique dans les écoles de musique et d'art dramatique contrôlées par le ministère,
  - enquête en collaboration avec le ministère de l'éducation sur les établissements publics et privés d'enseignement supérieur (écoles d'art, conservatoires supérieurs de musique, de théâtre...).
- Suivi annuel des **formations artistiques et culturelles** dans le cadre scolaire et universitaire : exploitation des données du ministère de l'éducation sur les formations universitaires et sur l'enseignement professionnel dans le cadre scolaire.

**Ministère des sports**  
**Direction du personnel et de l'administration**  
**Mission Bases de données et informations statistiques - MBDIS**

La mission « bases de données et informations statistiques » a un rôle traditionnel de service statistique ministériel dans le champ « jeunesse et sports » (en dépit de la partition du ministère, les directions régionales et départementales conservent leurs attributions antérieures). Cette orientation se traduit par un développement articulé autour de trois axes principaux : favoriser la cohérence des dispositifs statistiques au sein du ministère (direction centrale et services déconcentrés) ; développer le dialogue avec les acteurs de l'étude du sport, extérieurs au ministère ; animer les travaux d'élaboration des comptes économiques du sport.

Sur le champ « statistique, études et évaluation », d'autres structures internes au ministère des sports interviennent, dont l'Observatoire national des métiers et de l'animation du sport (ONMAS) créé en mars 2002 auprès des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, et de la jeunesse et des sports, qui a pour mission « de conduire des enquêtes qualitatives et quantitatives en matière d'emploi et de **formation dans le domaine des métiers de l'animation et du sport** ».

**- Les diplômes professionnels ou non délivrés par le ministère :**

Les diplômes sportifs ou d'animation, qui comportent pour certains un grand nombre de spécialités, sont délivrés par les directeurs régionaux. Les résultats sur les diplômes font l'objet d'un recensement annuel auprès des DRJS.

## Formation Emploi, revenus

### INSEE - Département Emploi et revenus d'activité Division Emploi

- En 2003, l'enquête Emploi en continu sera suivie, pour tous les logements du sixième sortant, d'un module ad-hoc européen sur **la formation tout au long de la vie** (life long learning). Le module *ad-hoc* s'apparente à une enquête complémentaire très courte. Les modules ad-hoc européens ont lieu chaque année sur un thème différent.

- La sixième enquête **Formation Qualification Professionnelle** (FQP) a été réalisée au deuxième trimestre 2003. Le questionnaire est très largement comparable à celui des éditions précédentes, et s'attache en outre à mieux rendre compte des mobilités professionnelles et explorer leurs déterminants. L'exploitation de l'enquête devrait débuter début 2004, une fois les codifications réalisées.

- Parmi les systèmes statistiques de synthèse construits à partir de l'enquête emploi, les **Bilans Formation-emploi**, réalisés en partenariat, principalement avec le CEREQ, la DPD et maintenant la DARES, occupent une place privilégiée. Un bilan sera réalisé à la fin de l'année 2003, sous forme d'un dossier spécial *d'Economie et Statistique*, dont le pilotage est pris en charge par le pôle diplômes et spécialités de formation de la DR de PACA.

### CEREQ - Département Entrées dans la vie active (DEVA)

Le passage d'enquêtes de cheminement segmentées par niveau de formation à l'interrogation unique **d'une génération de sortants de formation initiale** (au sens du bilan formation-emploi) représente une inflexion importante du système statistique d'observation de l'insertion professionnelle au CEREQ. L'enquête Génération 92 a amorcé ce nouveau dispositif qui rend possible des exploitations correspondant à de fortes attentes des utilisateurs (comparaison d'indicateurs d'insertion standard selon le diplôme, le domaine de formation ; entrée des débutants dans les différentes catégories sociales ou familles de professions ; entrée des débutants dans les secteurs d'activité).

Depuis l'automne 1999, le CEREQ a travaillé à la mise en cohérence de l'ensemble de son système d'enquêtes sur l'insertion professionnelle, en tenant compte de l'apport de l'enquête "génération 92". Le souci de produire périodiquement des résultats comparables a conduit à la réalisation régulière d'enquêtes de type "génération".

On peut distinguer deux finalités principales pour ces enquêtes :

- produire des données standards, dans un délai relativement court après l'interrogation, et comparables d'une enquête à l'autre, dans une perspective d'aide à la décision. Les indicateurs utilisés sont des indicateurs d'état (taux d'emploi, taux de chômage, PCS....) et de parcours mis au point au cours de l'exploitation de "génération 92".

- contribuer à la compréhension des processus d'insertion en mettant l'accent sur une analyse approfondie des parcours et des premières mobilités sur 5 à 7 ans après la sortie du système éducatif. Une hypothèse envisageable, qui placerait la France dans une logique voisine de celle de certains de ses partenaires européens, pourrait même être de prévoir une troisième interrogation partielle à 9 ans, permettant d'aller vers du longitudinal long.

Par rapport au précédent dispositif d'enquête, les enquêtes "génération" intégreront les préoccupations particulières touchant à la mesure statistique de l'impact des politiques d'emploi, jusque-là traitées dans le cadre d'enquêtes spécifiques (panels jeunes).

- Ré-interrogation de la Génération 1998 :

Une deuxième interrogation de la génération 1998 (cinq ans après leur sortie de formation initiale) a lieu au premier semestre 2003. Elle est principalement centrée sur le prolongement du questionnement sur le parcours professionnel mais avec une analyse plus poussée sur trois thèmes : l'intégration en entreprise (intensité et forme des liens à l'entreprise et à l'emploi des jeunes), la mobilité intra-entreprise, les processus d' « exclusion de l'emploi ».

L'exploitation de cette nouvelle interrogation aura lieu en 2003-2004.

- Interrogation de la Génération 2001 :

Une première interrogation de l'enquête "génération pleine" auprès des sortants de formation initiale en 1998 avait été achevée en 2001. Le bilan de cette enquête a révélé que la constitution des bases de sondage (par agrégation de diverses sources) est une opération de longue haleine. Par ailleurs, le comité du label a recommandé au Céreq de "fidéliser" un échantillon des jeunes interrogés.

Un échantillon d'individus de la « génération 2001 » sera interrogé au printemps 2004 avec un questionnement presque identique à celui utilisé en 2001 pour la « génération 1998 ». L'objectif principal est de « rafraîchir » les divers indicateurs d'insertion à trois ans, compte tenu du changement de conjoncture. Un programme d'extensions (régionales et nationales) sera fixé fin 2003.

## **Ministère de la fonction publique, de la réforme de l'État et de l'aménagement du territoire**

### **DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation**

- la formation professionnelle des agents de l'État :

A partir de l'enquête portant sur l'année 2001, de nouvelles questions sont intégrées, portant, en particulier, sur les domaines de formation.

## Formation Santé, protection sociale

### Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) Direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER)

#### Opérations répétitives :

SOURCE	PÉRIODICITÉ	OBSERVATIONS
<i>Questionnaire Formation</i>	Décembre	Enquête interne auprès des CAF
<i>Statistiques Formation professionnelle allocataires</i>	Décembre	Exploitation déclaration fiscale 2483

### Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

- On poursuivra *l'enquête en milieu scolaire*, mise en place avec le ministère de l'Éducation nationale sur les trois classes d'âges concernées par les bilans de santé, en veillant à préserver le dispositif en l'adaptant aux hypothèses de décentralisation de l'organisation des bilans.

- *Enquête sur le devenir des enfants handicapés* (en collaboration avec le bureau ESPAS et la DGAS) : l'objectif principal de cette enquête à lancer en 2004, est de fournir des informations détaillées sur la prise en charge des enfants handicapés, et de pouvoir reconstituer des trajectoires : à cette fin, toutes les rubriques du questionnaires comporteront une dimension rétrospective importante. L'enquête sera menée auprès de 2 000 enfants de trois générations (non encore déterminées) qui sont passés devant une CDES. Le questionnaire comportera un volet à remplir par les CDES, et un volet à remplir par les familles. Par ailleurs, le volet qualitatif sera complété, sur un sous-échantillon d'environ 200 enfants, d'entretiens semi-directifs auprès des familles.

- L'enquête auprès des établissements de **formation aux professions sanitaires et sociales** a été reprise sous une forme enrichie pour la collecte réalisée en 2003. La refonte de l'enquête s'est appuyée sur les résultats de consultations menées auprès de nos partenaires pour l'enquête (DGS, DHOS, DGAS, DRASS, Ministère de l'éducation), et a ainsi prévu notamment le recueil d'informations sur les origines sociales et géographiques, et sur la situation l'année précédant l'entrée en formation. Les résultats de cette enquête seront publiés au début de l'année 2004.

- En collaboration avec le CEREQ, *les infirmiers diplômés en 1998 ayant été interrogés dans le cadre de l'enquête Génération 98* sur leur parcours entre 1998 et 2001 seront interrogés à nouveau en 2003 puis en 2005 par le CEREQ sur leur parcours au cours des quatre années suivantes. Cette réinterrogation devrait permettre d'observer les premiers départs du secteur hospitalier vers le libéral, ou les premiers choix de spécialisation en infirmier anesthésiste ou infirmier de bloc opératoire (ces deux spécialisations, comme l'installation en libéral, ne peuvent avoir lieu qu'après trois années d'expérience en hôpital) (*terrain en 2003 et 2005*).

- Également en collaboration avec le CEREQ, en 2004, une nouvelle extension de l'enquête du CEREQ Génération 2001 portant sur les diplômés des écoles de formation aux professions de la santé ou du social sera réalisée.